



# Draguignan

magazine



## Prévention et anticipation en cascade



Ville de Draguignan



GESTION DU RISQUE

## La sécheresse, un facteur de risque aggravant

4 à 9

FINANCES

## La ville fait le point sur ses finances

10

TRAVAUX

12

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

## Une implication citoyenne forte

13



ACTUS

14

SPORT

16

SÉCURITÉ

## Tisser du lien Police-population

18

COMMERCE

19

EXPRESSION POLITIQUE

20

PRATIQUE

22



Le printemps est de retour et nous retrouvons le bonheur de vivre ensemble dans une ville animée. C'est la belle saison des animations. Un art de vivre qui nous rassemble en toute simplicité. Un souffle de gaité et de convivialité.

La programmation des animations est celle d'une cité de caractère fière de son identité. La plus emblématique d'entre elles est bien entendu la fête de la Saint-Hermentaire de Pentecôte et son Corso fleuri organisé par les bénévoles de nos associations et l'équipe de l'Animation dracénoise.

Le défilé a cette année pour thème "Musées et patrimoine" comme pour saluer la densité et la diversité des propositions culturelles durant cette saison printanière.

**“ Un art de vivre qui nous rassemble en toute simplicité ”**

La liste est longue : la Nuit des musées, la première exposition temporaire estivale du musée des Beaux-Arts sur "Le vœu de Marguerite Maeght", le festival Play Bach, la biennale de sculpture métal avec le parcours d'Éric Di Fruscia en centre-ville, les expositions sur le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Draguignan à la Chapelle de l'Observance et sur le débarquement de Provence au Musée de l'Artillerie, l'exposition estivale de l'Hôtel départemental des expositions sur "Les routes de la soie", les représentations du Conservatoire à l'auditorium du Pôle culturel Chabran, les spectacles pour les tout-petits de la médiathèque, les journées de l'archéologie sur les fouilles de l'ancienne prison... Et sans oublier les 4 jours boulistes de Draguignan qui sont aussi un monument de notre culture provençale.

Agir pour le rayonnement culturel, patrimonial et sportif, c'est agir pour une ville aussi attractive que créative pour tous. Une signature qui est également au centre de notre démarche de valorisation de la qualité architecturale du cœur de ville comme en témoigne la Tour de l'Horloge entièrement rénovée ou les travaux en cours dans les rues piétonnes.

Une ville vivante qui investit aussi pour la desserte de tous ses secteurs géographiques. Depuis l'antiquité romaine, les routes sont notre premier réseau social et on sait toute l'importance de la sécurité pour assurer la tranquillité indispensable à la liberté de circuler et d'échanger.

Il n'est pas acceptable de laisser s'installer un sentiment d'impunité propice aux incivilités, c'est pourquoi j'ai demandé que la Police municipale soit réorganisée pour se concentrer sur ces objectifs.

La cohésion est notre bien le plus précieux dans l'époque de bouleversements extraordinaires que nous vivons. C'est pour cela que notre ville doit être aussi vivante que conviviale.

Vive les beaux jours.

**Richard Strambio**

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération

Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

# La sécheresse, un facteur de risque aggravant

Depuis le mois de février, le Var est placé en vigilance sécheresse. Cette situation augmente le risque de départ de feu, mais également le risque inondation du fait de l'assèchement des sols.



## Une diminution de la ressource en eau

Malgré les pluies des mois de mars et avril, le niveau des nappes phréatiques est toujours à surveiller. Si le niveau de l'eau est remonté, la situation reste fragile dans le cas d'une période de sécheresse prolongée.

Draguignan a enregistré 310 mm de pluie au mois de mars, ce qui a permis aux forages de Sainte-Anne et de Sainte-Barbe de retrouver le niveau de 2020. Toutefois, le changement climatique induit des épisodes de pluie plus courts mais plus denses. Ce qui signifie qu'une période de sécheresse prolongée pourrait survenir, mettant en péril la réserve d'eau accumulée ces derniers mois. C'est la raison pour laquelle il est impérieux de continuer à économiser la ressource en eau, et ce, dans le but de subvenir aux besoins de consommation de la ville.

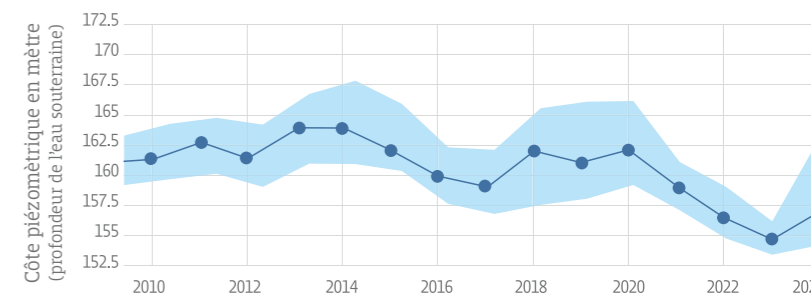
Dans le cadre du second contrat de rivière finalisé en 2019, le Syndicat Mixte de l'Argens travaille sur l'ensemble des usages de l'eau par une utilisation raisonnée et un suivi optimal de la ressource de la Nartuby. L'étude des volumes prélevables réalisée à l'échelle de l'Argens a montré que le bassin de la rivière est soumis à une pression de prélèvement assez forte et pourrait se retrouver en déficit quantitatif à l'horizon 2030. Le Syndicat entend travailler sur l'amélioration de la gestion de la ressource en eau ainsi que sur la sécurisation de son approvisionnement.

### Plus d'infos

Retrouvez le niveau  
du forage de  
Sainte-Barbe sur  
[ades.eaufrance.fr/Recherche](https://ades.eaufrance.fr/Recherche)



Niveau du forage de Sainte-Barbe  
(source ades.eaufrance.fr - avril 2024)



## Ensemble, économisons l'eau

L'exemplarité des services publics et des collectivités territoriales de Draguignan a permis une économie de 44 677 m<sup>3</sup> d'eau entre 2019 et 2023. Une mobilisation à renouveler cette année encore.

Les services de la ville ont enregistré une économie d'eau de 122,403 m<sup>3</sup> par jour en 2023, comparé à 2019. L'année 2019 a été choisie comme année de référence, car c'est une année sans période de sécheresse ni de Covid-19. Le gain principal est lié aux arrosages, avec une réduction de 90 %. Cela est non négligeable, d'autant que la consommation d'eau est plus importante durant les périodes où la ressource est la plus faible, c'est-à-dire en été. La ville se montre également exemplaire sur la désimperméabilisation des sols, notamment des écoles, qui a pour but de faciliter l'infiltration des eaux pluviales.

Pour les particuliers, la réduction des usages de l'eau passe par des écogestes simples et peu contraignants, tels que privilégier les douches aux bains, réparer les fuites, ou encore choisir des appareils économiques.

En effet, il faut savoir que la première source d'usage de l'eau est destinée à l'hygiène, avec la douche à 39 % et les sanitaires à 20 %. Elle est suivie de près par les usages domestiques qui représentent globalement 28 % avec notamment les lessives, la vaisselle et la cuisine. 12 % de l'eau sont consacrés en moyenne au jardin, au lavage de la voiture et à des utilisations diverses. En définitive, la consommation d'eau potable pour la boisson ne représente qu'1 % des usages.

Économiser l'eau, ça coule de source. Lorsque vous chantez sous la douche, coupez l'eau pendant le refrain pour ne pas la gaspiller. Réparer vos fuites et investir dans des appareils économiques, c'est aussi faire des économies sur vos factures d'eau et d'électricité. On a tout à y gagner à moins consommer.

## Un risque incendie accentué

Malgré les dernières pluies, une période de sécheresse prolongée peut s'avérer être un facteur aggravant du risque incendie et de feux de forêt durant la période estivale. Les végétaux ont pu profiter des dernières précipitations, il convient donc de les entretenir pour réduire ce risque.

### Pour se protéger, il faut débroussailler

Pour protéger votre famille et votre habitation du risque incendie, le débroussaillage est une obligation légale à l'efficacité prouvée.

En application de l'arrêté préfectoral du 30 mars 2015, le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires dans le Var. Des contrôles seront opérés par l'Office national des forêts durant l'été pour s'assurer que les habitations concernées sont en conformité. Vous devez débroussailler dès maintenant afin de sécuriser votre habitation, et donc votre famille. La saison "risque feux de forêt" commencera probablement plus tôt, au regard de l'actuelle période de sécheresse. La combinaison sécheresse, broussaille et vent concourt aux incendies d'envergure.

Pour rappel, le brûlage est interdit, sauf pour raison de débroussaillage et uniquement en période verte. Ce brûlage est également possible en période orange après déclaration en mairie.



Départ de feu à la Clappe en 2023

#### Plus d'infos

Retrouvez les informations sur les périodes et les conditions de brûlage [var.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Foret/Emploi-du-feu/Respecter-les-interdictions](http://var.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Foret/Emploi-du-feu/Respecter-les-interdictions)

### Période rouge pour le brûlage

Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, le Var est placé en période rouge en ce qui concerne l'emploi du feu. Le brûlage des déchets verts est donc strictement interdit, sans dérogation possible.

Cette interdiction est encadrée par l'arrêté préfectoral du 16 mai 2013, car le département est sujet aux incendies en raison de :

- son climat méditerranéen et venteux ;
- la présence de massifs boisés ;
- sa fréquentation touristique importante ;
- la période de sécheresse.

Ces facteurs augmentent fortement la probabilité d'éclosion d'un incendie et sa propagation.

Profitez de la journée de collecte des déchets verts du 15 juin de 9h à 12h sur le parking de la Foux, 340 chemin de la Source et sur le site de l'ancienne prison pour venir déposer vos résidus végétaux.



Débroussaillage obligatoire dans le Var

### Que faire en cas d'incendie ?

En cas d'incendie, il est primordial d'éviter le secteur concerné et d'informer les pompiers en composant le 112 ou le 18. Inutile d'aller chercher vos enfants à l'école, ils sont en sécurité.

Recherchez plutôt un abri en dur en fuyant dos au feu. Si vous êtes à la maison, votre habitation reste votre meilleure protection, il ne faut évacuer que sur ordre des autorités. En attendant :

- respirez à travers un linge humide ;
- occulrez les aérations et les bas de porte ;
- fermez l'électricité et les bouteilles de gaz.

Si vous êtes surpris par un front de flammes en voiture, ne quittez pas votre véhicule.

### Que puis-je faire pour éviter les incendies ?

N'attendez pas qu'un risque soit avéré pour vous imprégner du Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). Ce travail d'anticipation est essentiel pour connaître les bons comportements à adopter.

Je protège ma famille et mon habitation en débroussaillant les zones situées à moins de 200 m de bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations ou reboisement ; en élaguant les arbres ; en nettoyant la toiture et les gouttières ; en évitant d'utiliser des barbecues mobiles et de les positionner sous les arbres ; en ne brûlant pas mes résidus végétaux. Toute l'année, il est interdit de faire du feu et de fumer en forêt.

Les auteurs d'un départ de feu, même par imprudence, peuvent être sanctionnés d'une amende de 3 750 € et d'un emprisonnement de 6 mois.

### Comment s'informer en période à risque ?

Fermeture des routes, des massifs, consignes de sécurité... En cas de risque, la commune vous informe en direct.

Les informations sont diffusées via les réseaux sociaux de la ville ainsi que sur son site Internet, mais également sur les panneaux numériques situés en entrées de ville. Si un incendie est en cours de propagation, vous pouvez également être informés par message vocal ou SMS grâce au système de téléalerte communal. Ce dispositif vient en complément du système national FR-Alert.

En ce qui concerne les massifs forestiers, la préfecture du Var réglemente la pénétration, la circulation et le stationnement sur certaines voies. Une carte d'alerte du risque incendie informe les promeneurs sur les possibilités d'accès aux massifs forestiers et sur le niveau de danger feu de forêt.

#### Forêts

Consultez la carte d'accès aux massifs du Var sur [var.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Foret](http://var.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Foret)

#### Téléalerte

Inscrivez-vous au système de téléalerte communal sur [ville-draguignan.fr/mes-demarches/secure-et-risques-majeurs/alerte-risques-majeurs-inscription](http://ville-draguignan.fr/mes-demarches/secure-et-risques-majeurs/alerte-risques-majeurs-inscription)

#### Risques majeurs

Le document d'information communal sur les risques majeurs est disponible en mairie et en version numérique sur [ville-draguignan.fr/la-ville/decouvrir-draguignan/publications-municipales](http://ville-draguignan.fr/la-ville/decouvrir-draguignan/publications-municipales)



Exercice des volontaires de la Réserve communale de sécurité civile

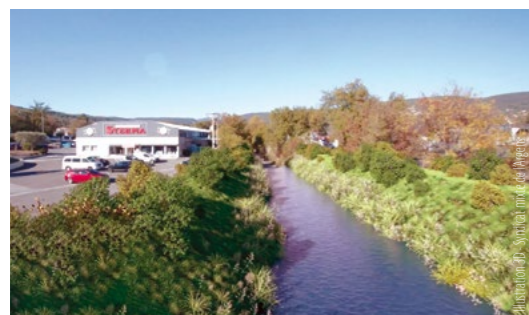
#### La Réserve communale de sécurité civile

Les volontaires participent avec les équipes municipales au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise. Ils ont également pour fonction d'aider les secouristes et les pompiers en cas de catastrophe naturelle ou d'accident industriel. Elle se compose de deux entités liées et complémentaires : l'unité opérationnelle et l'unité de prévention.

Vous souhaitez vous engager dans la Réserve communale de sécurité civile ? Plus d'infos sur [ville-draguignan.fr/mes-demarches/reserve-communale](http://ville-draguignan.fr/mes-demarches/reserve-communale)

# Un risque inondation tout aussi présent

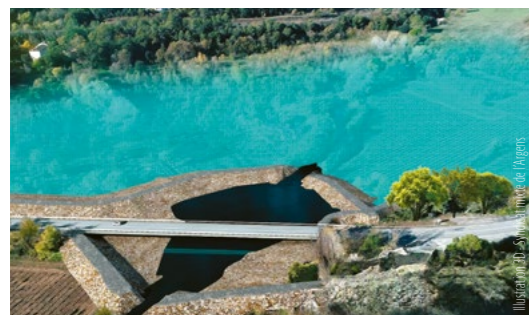
La sécheresse et les inondations peuvent sembler contradictoires, mais en réalité, elles sont souvent liées. D'autant que le changement climatique induit des épisodes de pluie plus courts mais plus denses. Pendant les périodes de sécheresse prolongées, le sol peut devenir sec et compact, réduisant sa capacité à absorber l'eau, ce qui entraîne un ruissellement plus important.



Élargissement du lit de la rivière au Pont de Lorgues.



Le pont des Incapis.



Construction d'un ouvrage écrêteur de crue en aval de Trans-en-Provence pour ne pas impacter les communes de La Motte et Le Muy.

## Le chantier de la Nartuby se poursuit

Depuis mars 2022, le Syndicat Mixte de l'Argens travaille sur l'élargissement et l'approfondissement de la Nartuby sur 4 km dans la plaine urbanisée Trans-Draguignan, tout en respectant son bon fonctionnement écologique et son intégration paysagère, ainsi que sur les ouvrages de franchissement.

L'objectif des travaux conduits sur la plaine urbanisée de Trans-en-Provence-Draguignan est d'offrir une protection contre les crues trentennales, soit une crue qui a 1 chance sur 30 de se produire chaque année, comme celle de décembre 2019. Concrètement, le lit de la Nartuby ne débordera plus en cas de crue de 180 m<sup>3</sup>/secondes, en sachant que le secteur de Gêmo à Trans-en-Provence est inondé à partir de 45 m<sup>3</sup>/secondes.

Afin d'augmenter la capacité d'écoulement de la Nartuby, son lit va être approfondi et les berges reculées. 5 ouvrages similaires à des petits barrages vont être abaissés, notamment celui de la Foux, car ils représentent un obstacle au bon écoulement de la rivière. L'élargissement et l'approfondissement de la Nartuby sont également l'occasion de reprendre les ouvrages de franchissement. 4 ponts vont être modifiés, 4 vont être démolis puis reconstruits et 3 seront supprimés définitivement.

Parallèlement, un ouvrage écrêteur de crue sera construit à Trans-en-Provence. L'objectif est de neutraliser l'impact des travaux d'élargissement sur les communes en aval, notamment La Motte et Le Muy. Il permettra également de retarder de plus d'une heure le pic de la crue sur ces communes. Hors période de crue, cette installation sera à sec. Cette construction de plus de 600 m de long sur 6 m de haut interviendra entre juin 2024 et août 2025.

Cet aménagement global ne remet pas en cause les prescriptions inscrites au Plan de prévention au risque inondation. Le risque sera réduit une fois les travaux terminés, mais il n'aura pas entièrement disparu pour autant.

Ce chantier, d'un montant de 36 M € TTC comprenant les études, le foncier et les travaux, est financé à hauteur de :

- 40 % par l'État, la Région, le Département et l'Agence de l'eau ;
- 60 % par Dracénie Provence Verdon agglomération via la taxe Gemapi.

L'aménagement de la Nartuby est réalisé en adéquation avec la doctrine environnementale "Éviter-Réduire-Compenser". Le calendrier des travaux a d'ailleurs été programmé en fonction des cycles biologiques des espèces pour réduire les conséquences sur l'environnement.

Sur ce secteur urbanisé, la Nartuby présente de nombreux signes d'artificialisation et des désordres morphologiques qui nuisent au bon fonctionnement de la rivière. Le projet favorise donc le développement des continuités écologiques, supprime la fragmentation des milieux et améliore sensiblement le cadre de vie de la faune.

Les berges seront revégétalisées avec des essences autochtones et résistantes aux périodes de sécheresse intenses, ce qui sera l'occasion d'éliminer les espèces exotiques envahissantes telles que les cannes de Provence. Les arbres présentant une valeur d'habitat pour les oiseaux et les chauves-souris seront conservés, et des nichoirs seront installés sur certains ouvrages.

Concernant les gains écologiques après les travaux, un corridor végétal adapté et diversifié sera créé, et la continuité sédimentaire et piscicole sera restaurée. La continuité sédimentaire fait référence à la capacité des sédiments, tels que le gravier ou le sable à se déplacer le long du lit d'un cours d'eau pour maintenir son équilibre morphologique. Quant à la continuité piscicole, il s'agit de la capacité des poissons et d'autres organismes aquatiques à se déplacer librement le long d'un cours d'eau ou entre différents habitats aquatiques, notamment lorsqu'ils ont besoin de migrer ou de rechercher de la nourriture.

En outre, 150 000 m<sup>3</sup> de matériaux sont à déplacer lors de ce chantier d'aménagement, dont 60 000 m<sup>3</sup> seront réutilisés pour construire l'ouvrage écrêteur de crue prévu à Trans-en-Provence. Le reste sera disposé dans des centres agréés tels que la carrière de la Granégone ou à Callas.



Ruissellement des eaux de pluie en 2019



Richard Strambio, maire de Draguignan, Grégory Loew, adjoint délégué aux Travaux et à la démocratie participative et Jean-Yves Fort, adjoint à la Sécurité, au pont submersible des Incapis lors des intempéries du 3 mars 2024



Richard Strambio et Grégory Loew lors des intempéries du 3 mars 2024

## Que faire en cas d'inondation ?

En cas d'inondation, ne sortez pas. Ne prenez pas votre voiture et n'allez pas chercher vos enfants à l'école, car ils y sont en sécurité. 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture.

Abritez-vous dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre. Si possible, réfugiez-vous en hauteur ou dans les étages, mais ne descendez pas dans les sous-sols. Pensez à couper le gaz, le chauffage et l'électricité ainsi qu'à mettre les produits toxiques en hauteur.

### Le 15 juin 2010

Lors de la catastrophe naturelle du 15 juin 2010, le territoire a connu de lourdes pertes humaines. De plus, les dégâts matériels ont été estimés à 210 M € dans le Var ainsi que 1 125 entreprises ou commerces sinistrés, selon la Cour des comptes. Pour ne jamais oublier et rendre hommage aux victimes et à leurs familles, une cérémonie commémorative est organisée chaque année par la ville à cette date sur le rond-point Condorcet, en présence des autorités civiles et militaires.

### Risques majeurs

Le document d'information communal sur les risques majeurs est disponible en mairie et en version numérique sur [ville-draguignan.fr/la-ville/decouvrir-draguignan/publications-municipales](http://ville-draguignan.fr/la-ville/decouvrir-draguignan/publications-municipales)

### Tous à l'ALABRI

Le dispositif ALABRI, porté par Dracénie Provence Verdon agglomération, propose un diagnostic gratuit et personnalisé dans la réduction de la vulnérabilité des logements privés face au risque inondation, réalisé par l'équipe Mayane.

Parmi les 760 propriétaires contactés à Draguignan, 94 ont réalisé un diagnostic gratuit et 5 dossiers de travaux ont été déposés. Le montant moyen des travaux est estimé entre 5 000 et 10 000 €, en sachant que conformément aux réglementations en vigueur concernant le risque inondation, ils peuvent être financés jusqu'à 80 %.

Le dispositif ALABRI est un accompagnement gratuit qui inclut :

- une visite technique avec un diagnostiqueur expert et un géomètre ;
- la remise du rapport personnalisé et présentation des mesures de protection proposées pour protéger le foyer ;
- la mise en œuvre des mesures et une aide à la démarche pour la demande de subventions et le suivi des travaux jusqu'à la réception des subventions.

Infos et prises de rendez-vous sur [alabri-dracenie.com](http://alabri-dracenie.com)

# La ville fait le point sur ses finances

Le Compte administratif de l'exercice 2023 a été présenté lors du Conseil municipal du 17 avril dernier. L'occasion d'examiner la sincérité des prévisions ainsi que la réalisation des projets inscrits au budget primitif.

## Une bonne santé financière propice aux investissements

Côté fonctionnement, les dépenses réelles augmentent de 7,2 % par rapport à 2022, du fait principalement de l'inflation, des mesures nationales relatives à la rémunération des agents et à la forte remontée des taux d'intérêts. Elles restent toutefois maîtrisées grâce aux efforts des services. Les recettes réelles augmentent également de 3,15 %.

La démarche visant à contenir la progression des dépenses a conduit à un excédent total de fonctionnement en amélioration par rapport à 2022 soit 6 445 175 € en 2023. Il est rappelé que cet excédent sert d'abord à rembourser le capital des emprunts.

**“ Le Compte administratif permet d'examiner la gestion financière de la commune et de vérifier que les dépenses et les recettes correspondent au budget primitif voté. ”**

Le choix est également fait d'affecter le reste au financement des investissements, permettant de ne pas augmenter les taux des impôts locaux et d'emprunter raisonnablement. Concernant l'investissement, les dépenses sont en progression de 29,55 % par rapport à 2022. Cette augmentation signifie que la ville atteint un niveau conséquent d'investissement, proche de 14,27 M €. Les recettes d'investissement sont également en hausse de 38,93 %. Cela est dû essentiellement à l'augmentation de 167,51 % des subventions par rapport à 2022 pour atteindre 5 128 895 €, ainsi qu'à la contractualisation d'un emprunt de 4 M €.

L'exercice 2023 est marqué par une forte inflation ayant des conséquences sur les dépenses et certaines recettes, mais la ville préserve sa santé financière, continue à investir pour les citoyens, et ce, sans augmentation des taux sur le foncier bâti et non bâti.



## Où la ville investit-elle ?

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 18 246 164 €. 78 % de cette somme est dédiée aux dépenses directes d'équipement, soit aux améliorations de la commune et donc directement au profit des habitants.

Ces dépenses ont nettement progressé de 5 094 818 € en 2023 (+ 55,5 %) pour atteindre 14 267 916 €.

Elles concernent :

- le développement des infrastructures publiques avec notamment les travaux dans les bâtiments communaux, les achats de mobiliers, de matériels et d'équipements, les acquisitions foncières ainsi que les dépenses pour les voiries du centre-ville (4 711 235 €) ;
- la politique scolaire et éducative (2 549 923 €) ;
- le programme Action cœur de ville (2 522 858 €) ;
- la fin des travaux pour le musée des Beaux-Arts (2 309 485 €) ;
- le programme de réfection des voiries communales (424 010 €) ;
- l'accessibilité des bâtiments et des espaces publics (303 361 €) ;
- la rénovation thermique des écoles (250 161 €) ;
- la lutte contre l'inondabilité (66 006 €).

Le remboursement du capital des emprunts, soit 3 384 894 €, est relativement stable avec + 2,4 % par rapport à 2022, intégrant pourtant l'amortissement de trois nouveaux emprunts. Les 593 354 € restants sont affectés à des opérations mineures.

### CE QU'IL FAUT RETENIR



Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés depuis 2014.



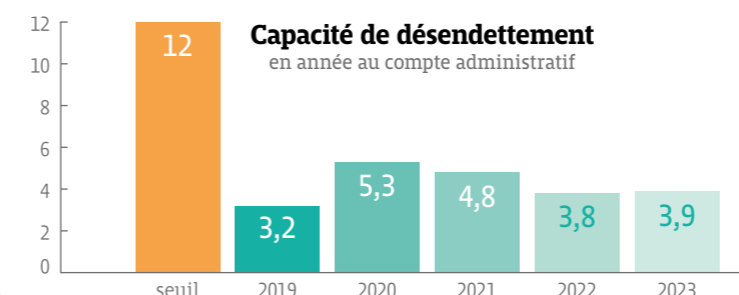
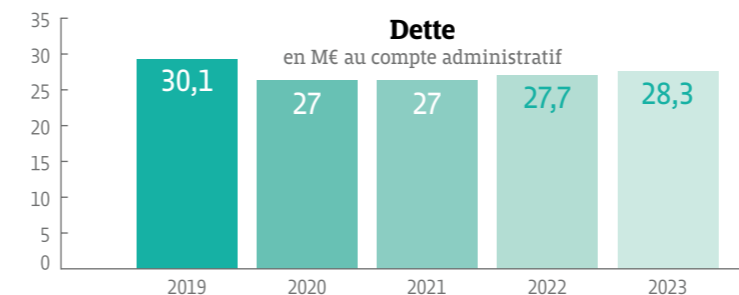
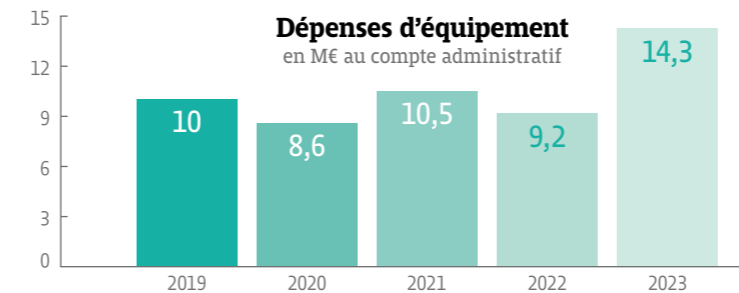
La ville a octroyé aux associations 55 094 € de plus qu'en 2022, pour un total de 1 493 703 €.



La maîtrise des dépenses conduit à un excédent de fonctionnement en augmentation de 13 %, qui sera principalement reversé en faveur des investissements pour les habitants.



Les seuils d'alerte de la ville démontrent une gestion efficiente des ressources, avec une excellente capacité de remboursement de la dette égale à 3,9 années.



### Une dette maîtrisée

La dette totale de la commune s'élève à 28,3 M €. Il existe un ratio de désendettement défini par la Cour des comptes, qui vise à indiquer le nombre d'années nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette. Le ratio de la commune est de 3,9 années, ce qui témoigne d'une excellente capacité à la rembourser.

En effet, il est généralement admis qu'un ratio entre 10 et 12 ans est acceptable, et qu'au-delà de 15 ans la situation devient critique.

|                                      |                |
|--------------------------------------|----------------|
| Situation critique                   | 15 ans et plus |
| Zone de danger                       | 13 à 15 ans    |
| Situation correcte mais à surveiller | 10 à 13 ans    |
| Bonne situation                      | 0 à 10 ans     |

## Le parvis des écoles Daudet & Ferry

À l'occasion des vacances de printemps, le parvis des écoles Jules Ferry et Alphonse Daudet a fait peau neuve.

En concertation avec les parents d'élèves et la direction des établissements scolaires, les places de stationnement du parvis ont été supprimées afin de lutter contre le stationnement sauvage et les manœuvres dangereuses aux abords des écoles. Seules les 2 places pour les personnes à mobilité réduite ont été conservées.

Le parvis a ainsi été réaménagé pour désimperméabiliser le sol, créer une noue végétalisée et planter des arbres adaptés au climat méditerranéen. Ces dispositions visent à faciliter l'infiltration des eaux pluviales et à lutter contre les îlots de chaleur. La désimperméabilisation et la végétalisation sont également des facteurs d'amélioration de la qualité de l'air, de la biodiversité ainsi que du bien-être physique et mental. Montant global : 75 000 € TTC.

## Les points d'apport volontaire sur le grand développement

Le déploiement des points d'apport volontaire se poursuit jusqu'en juin sur l'avenue Jules Ferry, la place Jean Piquemal et l'avenue de la Vaugine.

D'avril à mai, 14 points d'apport volontaire aériens ont été remplacés par des contenants semi-enterrés sur l'avenue Jules Ferry, et 12 en ce qui concerne la place Jean Piquemal. Pour rappel, le point d'apport volontaire est un mode d'organisation visant à mutualiser la collecte des déchets qui présente des avantages financiers, écologiques et sécuritaires. De mai à juin, c'est l'avenue de la Vaugine qui verra ses points d'apport volontaire déplacés à l'angle du chemin Saint-Martin. Ce nouvel emplacement offre une circulation facilitée avec un point d'entrée et de sortie évitant les demi-tours dangereux. Ce site davantage sécurisé, permettra également d'ajouter 12 points d'apport volontaire supplémentaires pour une gestion des déchets optimisée. Montant total des 3 opérations : 72 000 € TTC.



## Le Dragonia

La voie d'accès au parking situé derrière l'école Brossolette va prochainement bénéficier d'un nouveau revêtement.

Durant le mois de mai, Dracénie Provence Verdon agglomération va procéder à la reprise des réseaux d'eaux usées et d'eau potable. Une fois cette opération terminée, la ville pourra reprendre entièrement le revêtement sur 50 m linéaires, tout en créant 4 places de stationnement. Coût total des opérations : 20 000 € TTC.

## Les rues piétonnes vont bon train

Conformément au phasage prévisionnel, le réaménagement des rues piétonnes poursuit son déroulement en cœur de ville.

Actuellement, le revêtement de la rue de la République, dans sa partie comprise entre la rue du Combat et la rue Adolphe Giraud, est en cours de pose. Parallèlement, la rue Cisson voit ses réseaux être rénovés. L'occasion également de procéder à une opération de désamiantage des anciens réseaux.

Jusqu'au mois d'août, la rue du Combat, le bas de la rue de la République et la rue Adolphe Giraud vont également faire l'objet de terrassements et de revêtements de surface. Une pause estivale aura ensuite lieu pour permettre aux commerçants de reprendre une activité facilitée durant la période touristique.

Lors de la reprise de septembre, il ne restera plus que la rue Cisson à terminer, et ce, jusqu'au mois de novembre. Primordiaux, ces réaménagements permettent de rénover les canalisations d'eau potable, d'eau pluviale et d'eaux usées datant de 1972. Ils sont également l'occasion d'embellir le cœur de ville et d'assurer une cohérence entre les différents aménagements périphériques, entre le boulevard Clemenceau et la place du Marché.



## Le hameau de la Clappe

La ville va procéder prochainement à la reprise de revêtement du hameau de la Clappe.

Un enrobé neuf sera posé sur les 280 m linéaires de l'impasse afin de rendre la voie compatible avec la conduite des usagers. Cette opération interviendra après la rénovation du réseau d'eau potable et la pose d'un poteau incendie par Dracénie Provence Verdon agglomération. Coût du chantier : 55 000 € TTC.



## Une implication citoyenne forte

L'ensemble des Conseils de quartier a répondu présent lors de la réunion plénière organisée en mars dernier au complexe Saint-Exupéry. Un temps d'échanges pour les remercier de leur implication, tout en faisant le bilan des actions menées.

## La démocratie participative à l'œuvre

La réunion plénière des Conseils de quartier a permis de faire le point sur les actions de démocratie participative, les aménagements réalisés, la gestion de l'eau et le futur Plan local d'urbanisme. Une présentation illustrée par les techniciens de la ville et de Dracénie Provence Verdon agglomération.

L'implication et la mobilisation qui animent les participants à cette démarche de démocratie participative s'illustrent avec la cinquantaine de réunions organisées chaque année. Depuis le renouvellement des Conseils de quartier en 2020, 377 demandes ont été traitées avec un taux de sortie positive de 80 %. L'importance de la démocratie participative est en évolution constante avec désormais l'organisation des fêtes de quartier et la gestion d'un budget participatif.

Au-delà des grands projets d'amélioration du cadre de vie, une attention toute particulière est donnée à la création et à la rénovation de voirie afin de calibrer les équipements au niveau du besoin des habitants. La ville investit en moyenne près de 2 M € par an. Les Conseils de quartier sont consultés autant que de besoin, avant validation technique, pour répondre au mieux à la réalité de terrain et s'appuyer sur le "vécu" des habitants.

Concernant la gestion de l'eau, les pluies de mars nous offrent un répit en termes de ressources, mais la vigilance et l'anticipation face à la sécheresse nécessitent de prendre plusieurs mesures pour prévenir le manque d'eau. Il s'agit de :

- mutualiser la ressource entre les communes de la Dracénie et de réduire les consommations ;
- renforcer les capacités pour traiter les eaux brutes du Canal de Provence ;
- adopter des gestes quotidiens de sobriété.

Enfin, l'urbanisation de la ville est un questionnement récurrent des Conseils de quartier, c'est la raison pour laquelle leur sollicitation sera un axe d'effort lors de la phase de consultation de la révision du Plan local d'urbanisme qui visera :

- une adaptation nécessaire aux évolutions du contexte territorial et législatif ;
- un renforcement de la cohérence entre les différentes politiques publiques ;
- une inscription indispensable de la transition climatique, écologique et sociale au cœur de la stratégie urbaine pour faire de Draguignan une "ville résiliente".

Les échanges ayant suivi ces différentes présentations ont mis en évidence le niveau d'intérêt des Conseils de quartier pour les projets d'intérêt public, structurants pour la ville, mais mettent aussi l'accent sur les efforts qui restent à faire pour le mieux vivre ensemble, fil rouge de l'action publique.

### Le budget participatif 2024

Fort du succès de l'édition 2023, le budget participatif est reconduit en 2024 selon les mêmes modalités. Une enveloppe de 100 000 € sera allouée pour permettre aux citoyens de s'impliquer concrètement dans la ville et d'ancrer la participation citoyenne au cœur de l'action publique.

- **1<sup>er</sup> mai au 30 juin**  
Dépôt des projets ;
- **1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre**  
Instruction des projets déposés ;
- **1<sup>er</sup> au 31 octobre**  
Annonce des projets présélectionnés et vote ;
- **7 novembre au 31 décembre**  
Annonce des projets retenus.

Plus d'infos sur [jeparticipe.ville-draguignan.fr](http://jeparticipe.ville-draguignan.fr)



## ÉNERGIE &gt;

## Zones d'accélération d'énergies renouvelables

Vous avez participé du 12 octobre au 12 novembre 2023 à une consultation publique pour définir des zones d'accélération d'énergies renouvelables. Découvrons les propositions retenues.

Ce dispositif s'inscrit dans la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables pour répondre à l'objectif de neutralité carbone en 2050. Les projets de développement de la production d'énergies renouvelables seront facilités dans les zones d'accélération définies. Cela peut concerner les énergies d'origine solaire, éolienne, hydraulique, géothermique ou végétale.

La consultation publique a permis de faire émerger des projets d'installations :

- photovoltaïques et solaires thermiques sur fonciers privés ;
- de panneaux photovoltaïques et thermiques sur les écoles, les parkings publics et commerciaux, les bâtiments communaux, les piscines intercommunales, les bâtiments militaires et industriels ;
- d'éoliennes de petite taille le long des routes ou sur les toits.

Il est également proposé d'inciter les nouvelles habitations à s'équiper de panneaux photovoltaïques et thermiques. Vous pouvez vous rapprocher du Pôle Ville durable et numérique en contactant le 04 94 60 20 61.

## CONVIVIALITÉ &gt;

## Fête des voisins

Pour célébrer la convivialité et le bien vivre ensemble, la Fête des voisins se déroulera le 31 mai à Draguignan. Cette fête invite à réunir ses voisins autour d'un repas, afin de partager un moment convivial et de développer la solidarité, la proximité et le lien social dans son milieu de vie. Dans la rue, le parc, un jardin, un hall, une cour de maison ou d'immeuble... toutes les idées sont bonnes, les lieux ne manquent pas pour se retrouver entre voisins !

Obtenez le kit de communication (affichettes, flyers...), en ligne sur [www.lafetedesvoisins.fr](http://www.lafetedesvoisins.fr)

## NUISIBLES &gt;

## Prolifération du moustique tigre

La hausse des températures liée au changement climatique contribue à la prolifération des moustiques tigres et allonge la période favorable aux activités extérieures, et donc, d'exposition aux piqûres. Ajoutée à cela, la période touristique accueille une population moins sensibilisée aux risques que représente le moustique, ce qui augmente la probabilité de transmission de maladies. Pour rappel, le moustique est principalement porteur du chikungunya, de la dengue et du zika. Afin de lutter contre ces maladies, le contrôle des populations de moustiques et la prévention contre les piqûres restent les principales solutions.

Vous pouvez agir en éliminant les lieux de repos et de ponte, notamment en réduisant les sources d'humidité et les eaux stagnantes. Il faut savoir que le moustique tigre évolue dans un périmètre d'à peu près 150 m autour de son lieu d'éclosion et qu'1 mm d'eau suffit pour la ponte. Si vous en avez chez vous, c'est qu'un lieu de ponte se trouve à proximité. Retrouvez les bons réflexes sur [anses.fr](http://anses.fr). En cas de contamination liée au chikungunya, à la dengue ou au zika, contactez votre médecin et déclarez-vous auprès de l'Agence régionale de santé pour que des démoscistations soient effectuées, évitant ainsi le développement d'une épidémie.

+ d'infos sur [signalement-moustique.anses.fr](http://signalement-moustique.anses.fr)

## Prudence face aux frelons asiatiques

Arrivé en France en 2004, le frelon asiatique représente un danger pour les abeilles, les ruches et plus largement l'apiculture.

Pour lutter contre ce fléau, plusieurs possibilités :

- si vous détectez un nid sur le domaine public, contactez le service Environnement au 04 94 60 20 83 ou 04 83 08 30 60 ;
- si vous en voyez un chez vous, faites appel à un professionnel.

Il est recommandé de ne pas approcher les nids et de ne pas chercher à les détruire soi-même. Chez les humains, les symptômes d'une piqûre peuvent aller de la simple réaction locale à l'obstruction des voies aériennes dans les cas d'allergie.

+ d'infos sur [ville-draguignan.fr/mes-demarches/environnement-mes-demarches/nuisibles/](http://ville-draguignan.fr/mes-demarches/environnement-mes-demarches/nuisibles/)

## SANTÉ &gt;

## Prévention et lutte contre l'ambrosie

L'ambrosie et sa prolifération en région Provence-Alpes-Côte d'Azur engendre de nombreuses problématiques de santé et environnementales. Le pollen émis est hautement allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air de cette plante invasive pour que les manifestations allergiques apparaissent chez les sujets sensibles. Les plus courantes sont des rhinites, des conjonctivites, ou des symptômes respiratoires tels que trachéite, toux et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50 % des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition d'asthme ou provoquer son aggravation. 6 à 12 % de la population exposée serait allergique.

Dans le respect de la préservation de la faune et de la flore et afin de prévenir l'apparition, de lutter contre la prolifération des ambrosies et de réduire l'exposition de la population à leurs pollens, chacun est tenu par arrêté préfectoral en date du 26 avril 2022 de :

- mener toute action nécessaire pour prévenir l'apparition voire la pousse des plants d'ambrosies ;
- éviter toute dispersion des semences (le transport par engins, le ruissellement, les lots de graines, le compost, etc.) ;
- mener toute autre action de lutte, notamment en l'arrachant avec des gants et en détruisant les plants d'ambrosie déjà développés.

Toute personne détectant la présence d'ambrosies est encouragée à la signaler sur la plateforme nationale dédiée à cet effet. Quatre canaux de signalement sont mis à disposition :

- l'application mobile "signalement ambrosie" ;
- le site internet de la plateforme : [www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr) ;
- le courriel : [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr) ;
- le téléphone : 0972 376 888 (prix d'un appel local).

Cette invitation au signalement est applicable sur toutes les surfaces y compris les domaines publics de l'État, les collectivités territoriales et autres établissements publics, les ouvrages linéaires tels que les voies de communication, les terrains des entreprises et les propriétés de particuliers.



## SCOLAIRE &gt;

## De la Terre au partage

Dans le cadre du 7<sup>e</sup> projet écoles des quartiers prioritaires, la ville propose aux écoliers de Mireur, Pagnol, les Marronniers et Pasteur, de travailler autour du thème "De la Terre au partage". L'objectif est de faire découvrir aux 490 élèves différents supports sur le thème de l'alimentation éco-solaire. Pour ce faire, plusieurs intervenants animent le programme conjointement établi entre la ville et les enseignants. Les élèves ont notamment été accueillis dans les locaux du Secours populaire pour découvrir cette association et participer à un atelier culinaire au profit des bénéficiaires.

Ils feront également un échange avec :

- les résidents de la résidence autonomie en partenariat avec le Centre communal d'action sociale pour tisser des liens intergénérationnels ;
- Var Apiloisir et l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) sur la biodiversité autour des abeilles, des légumes, de la saisonnalité, etc. ;
- le relieur de la rue de Trans pour la création d'un livre de recette ;
- l'Établissement de service et d'accompagnement par le travail (ESAT) et le Font Clovisse avec la mise en place d'une salle pour assurer un repas et ainsi favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.

L'Éducation nationale reste à l'initiative du thème conducteur pour les écoles, et la ville propose un projet en adéquation avec ce thème, pour lequel les écoles adhèrent. Tout au long de l'année, les écoliers vont pouvoir explorer la cuisine et l'alimentation par le biais d'échanges intergénérationnels.

Exposition retraçant les savoirs acquis par les élèves du 13 au 26 juin à l'Hôtel de Ville



## ENVIRONNEMENT &gt;

## Sauvegarder la biodiversité

Depuis 2017, la ville travaille en partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) dans le but de sauvegarder la biodiversité. Des actions félicitées dans le rapport 2023.

Sur les 80 nichoirs dont dispose la ville, 31 ont été occupés en 2023. C'est 10 % de plus qu'en 2022. Ces nichoirs sont répartis entre le jardin botanique de la Foux, le parc Haussmann, le square Anne Franck, le parcours sportif de la Clappe et les groupes scolaires. À savoir, ces 4 sites sont labellisés refuges LPO depuis 2020. L'association ne se préoccupe pas uniquement des oiseaux, mais également de la protection de la nature et de la conservation de la biodiversité dans son ensemble.

Des tarentes de Maurétanie, des fourmis, des guêpes, des punaises, des pinces-oreilles et des araignées ont également été retrouvés à l'intérieur des nichoirs. En effet, en plus des oiseaux, de nombreuses espèces apprécient ce type d'aménagement. Aussi, même en l'absence de nids, les nichoirs ont pu être utilisés par les oiseaux ou d'autres espèces en tant que refuge lors de conditions météorologiques peu clémentes et lieu de repos.

Outre les nichoirs, la commune met en œuvre le fauchage tardif, l'éco-pâturage, et la plantation de haies libres et d'arbres pour favoriser la préservation des insectes, des reptiles et des mammifères. Elle a également cessé l'utilisation de produits phytopharmaceutiques depuis 2015. Le mode de gestion des arbres d'alignement a également été entièrement revu afin de préserver leur houppier.

La ville bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel avec à ce jour 887 espèces recensées, dont 88 invertébrés observés pour la première fois en 2023. Il s'agit d'une richesse inestimable à partager avec le plus grand nombre selon la LPO. Les membres de l'association ont remercié et félicité le service Espaces verts de la ville, à l'initiative de l'ensemble des ces actions, pour son engagement en faveur de la biodiversité et son implication dans la concrétisation des actions à mener.

## MUNICIPALITÉ &gt;

## Ça bouge au Conseil municipal

Quelques délégations d'adjoints et de conseillers ont été remaniées :

- Christine Niccoletti, adjointe déléguée au Domaine public et à l'Animation, reçoit également la délégation Commerce et artisanat.
- Hugues Bonnet, adjoint, se voit attribuer les délégations liées au Conseil de quartier Centre, à la Transition numérique et au Changement climatique ;
- Françoise Maurice a été élue 13<sup>e</sup> adjointe, désormais déléguée à la Culture et au Patrimoine ;
- Jean-Pierre Souza a été élu 12<sup>e</sup> adjoint. Il obtient la délégation liée aux Conseils de quartier Nord et Est, à la Prévention et gestion des ressources en eau potable, et gestion des ressources en eau potable, dont la réutilisation, et conserve celles de la Prévention des risques naturels et technologiques ainsi que de la Réserve communale de sécurité civile.
- Bruno Scervo, conseiller municipal chargé de l'Entretien et de la maintenance du patrimoine bâti, obtient également la délégation Ville propre ;
- Aurélie Rebaudo a intégré le Conseil municipal en tant que conseillère municipale avec pour délégations la condition animale et leur bien-être ainsi que la lutte contre le risque de maladies induites par les insectes ;

## URBANISME &gt;

## Révision du Plan local d'urbanisme

Vous êtes conviés à une première réunion publique concernant la révision générale du Plan local d'urbanisme le mercredi 26 juin à 18h au complexe Saint-Exupéry. Cette réunion a pour objectif de vous présenter l'équipe en charge du Plan local d'urbanisme (PLU), les objectifs de sa révision et le rôle que vous pouvez jouer lors de la concertation à venir.

Ne manquez pas cette occasion de vous investir pour votre ville et de faire part de vos remarques à l'équipe municipale.



## TIR

## Les carabiniers médaillés

Les licenciés de la société de tir se sont distingués lors des championnats départementaux et régionaux des écoles de tir. Ils sont désormais en route pour les championnats de France.

Lors des championnats départementaux, quatre membres du club dracénois ont remporté cinq médailles d'or. C'est une grande première pour le club dracénois, aussi bien au niveau du nombre de participants que pour les résultats obtenus, et tout particulièrement pour les médaillés :

- Alban Cognon, poussin garçon ;
- Baptiste Cognon, benjamin garçon ;
- Émil Rigler, minime garçon ;
- Élise Cognon, minime fille qui décroche la 1<sup>re</sup> place en carabine précision et en 3x20.

Ces résultats leur ont permis de participer aux championnats régionaux en avril dernier, où Élise, Baptiste et Émil se sont qualifiés pour les championnats de France. Créées il y a plus de 20 ans, les écoles de tir sont ouvertes aux enfants à partir de 8 ans. École de concentration et de maîtrise de soi basée sur les valeurs du sport et du respect des autres, elle leur permet de pratiquer le tir sportif avec des armes à air comprimé encadrés par des entraîneurs diplômés avec qui ils pourront progresser dans le strict respect des règles de sécurité. De belles performances pour le club et ses 500 sportifs !



## TERRE DE JEUX

## Du sport olympique et paralympique pour les écoles

Dans le cadre de la Semaine olympique et paralympique, l'ensemble du service Jeunesse et sports de la commune s'est mobilisé pour proposer des activités sportives aux enfants des écoles de la ville.

Du 2 au 6 avril, ce sont les 660 écoliers des 23 écoles de la ville qui ont profité d'activités physiques et sportives avec pour objectif :

- la sensibilisation aux valeurs olympiques et paralympiques ;
- l'adaptation des séances en pratique handisports.

Les écoliers ont pu pratiquer un large spectre d'activités physiques comprenant de l'escrime, de l'athlétisme, du vélo, du football, de la gymnastique, du rugby, de la natation mais également du cécifoot, du para-athlétisme, du para-vélo ou encore du para-escrime. Cette sensibilisation aux sports olympiques et paralympiques a également été ouverte aux enfants inscrits à l'année au sein des ateliers découverte sportive du mercredi. Tous les enfants ont reçu un diplôme à l'issue de leur participation.



## PÉTANQUE / JEU PROVENÇAL

## Les 4 jours de Draguignan

Dans un format condensé, le traditionnel festival bouliste fait son retour sur le parking des allées d'Azémar du 6 au 9 juin.

Au programme de ces quatre jours de fêtes sportives :

- **6 juin après-midi** : concours des partenaires et des VIP ;
- **7 juin** : concours Fédéral Souvenir Marcel Tetelin 1x1 à 9h30 et concours complémentaire Somic 2x2 à 14h ;
- **8 juin** : Top 1 000 National de la Ville de Draguignan 3x3 à 9h, Top 300 Féminin 2x2 à 14h et Complémentaire autocar bleu voyages 3x3 à 14h30 ;
- **9 juin** : reprise Top 1 000 et Top 300 à 9h ainsi que concours Arthurimmo mixte 3x3 à 10h.

Si vous souhaitez participer ou obtenir davantage d'informations concernant ce festival organisé par l'Association bouliste des clubs de Draguignan, vous pouvez écrire à [abcdraguignan@gmail.com](mailto:abcdraguignan@gmail.com)

## HANDBALL

## Les dragons du Draguignan Var handball s'envolent

Avec 12 victoires, 5 défaites et 1 match nul, les dragons du DVHB sont aujourd'hui leaders de leur poule. Avec encore 2 matchs à jouer, le club espère atteindre son objectif : l'accession au niveau Nationale 1 Fédérale.

Pour mener à bien son objectif, le club doit se positionner sur le podium de sa poule, mais aussi répondre à un cahier des charges financier et structurel imposé par la Fédération. Pour cela, il favorise une synergie commune entre la réussite sportive et les acteurs économiques qui l'accompagnent. Le soutien de la ville permet également au club de rêver plus grand, notamment avec les travaux entrepris à la Maison des sports et de la jeunesse. Le DVHB déménagera vers cette structure en cœur de ville qui lui permettra de répondre au niveau supérieur et surtout d'accueillir 3 fois plus de supporters. Le développement du club passe également par la formation de ses jeunes vers le haut niveau. Ce travail porte ses fruits puisque l'équipe Espoirs, composée de jeunes Dracénois de moins de 23 ans, est en passe de décrocher une montée en Nationale 3 en fin de saison. Toutes ces ambitions ne seraient pas réalisables sans le soutien des partenaires, mais surtout sans le dévouement sans faille des bénévoles. Ils forment une équipe solide et ambitieuse qui souhaite, elle aussi, se développer pour continuer à répondre aux besoins du club.



## RUGBY

## Le rugby club Draguignan au sommet du classement

Après avoir disputé la 18<sup>e</sup> et dernière journée de Fédérale 3, l'équipe 1 s'impose au sommet du classement avec 77 points et l'équipe 2 avec 82 points.

L'enchaînement des victoires depuis le mois de novembre a permis à l'équipe première de décrocher la première place de la poule 7. À l'issue de son match contre Marseille en avril dernier, le club dracénois s'est octroyé son ticket d'entrée pour le 32<sup>e</sup> de finale. Une entrée qui leur était déjà assurée après leur victoire contre l'équipe du Boxeland club isoilois à 50 contre 13. L'équipe 2 qui termine également première de sa poule, est elle aussi qualifiée pour les phases finales.



## Tisser du lien Police-population



Le poste annexe de Police municipale, situé rue de l'Étoile, accueille une unité de proximité assurant une présence en cœur de ville au quotidien.

### Rendre la Police accessible aux citoyens

Une équipe de policiers municipaux est dédiée au centre historique pour lutter contre les incivilités et le sentiment d'insécurité. Un premier maillon de dissuasion dans la chaîne d'action de la répression.

Le poste annexe de Police municipale assure un accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. L'agent affecté recueille les doléances des usagers, dirige vers les services compétents, et au besoin, recueille les dépôts de main courante. L'objectif est d'apporter des réponses immédiates aux situations rencontrées. En dehors des heures d'ouverture, l'interphone peut faire office de borne d'urgence en lien direct avec le Centre de supervision urbain qui obtient immédiatement un aperçu visuel et sonore de la situation.

Cet îlot permet à la Police municipale d'occuper l'espace public, et donc de tisser du lien avec la population. En étant identifiés et identifiables, les policiers municipaux instaurent un climat de confiance et facilitent le dialogue avec la population. Ils réalisent des patrouilles à pied ou à vélo, ce qui les rend accessibles, tout en assurant une présence dissuasive.

Le vélo est un mode de déplacement adéquat en cœur de ville, car il permet d'intervenir rapidement et dans des zones inaccessibles en voiture. Cette alternative écologique à la voiture augmente le temps de présence des policiers sur le terrain, tout en réduisant le temps d'intervention.

### Le mot de Jean-Yves Fort

Adjoint délégué à la Sécurité



*"Les malveillances et les incivilités sont trop envahissantes, nuisent au devoir du vivre ensemble et jouent sur le sentiment d'insécurité. C'est la raison pour laquelle, nous avons décidé de restructurer à nouveau les forces de Police municipale, afin qu'elles puissent être davantage présentes en cœur de ville. L'accroissement de leur visibilité assurera un meilleur lien de proximité avec les citoyens, dissuadera davantage les actes de délinquance et les incivilités et apportera des réponses immédiates aux usagers, tout en consolidant les relations avec les Dracénois et leurs commerçants. En relançant ainsi cette police de "proximité", nous lutterons mieux contre la délinquance, et serons davantage en mesure de prévenir, de dissuader et d'intervenir dans le domaine de la sécurité, de la salubrité et de la tranquillité publique."*

## Les nouveaux commerces à Draguignan

### CHOCOLATERIE YVES THURIES



Corinne Fernandez  
18 rue Cisson  
09 81 44 94 57  
f yves thuries draguignan @ yves\_thuries\_draguignan

### ESPRIT VINTAGE / LES ÉDITIONS YRIS



Didier Liardet  
29 rue Cisson - Centre Hermès  
04 94 47 80 07  
06 85 22 96 35

### PLANTEUR ANODIN ◊ Producteur de cocktails



Clément Lajoie  
6 rue Frédéric Mireur  
06 60 45 78 70 - www.planteuranodin.com  
f @ planteuranodin

### LE BAZAR DES GRANDS-MÈRES



Fiona Marquié  
6 rue de la République  
lebazardesgrandsmeres@gmail.com  
f le bazar des grands-mères @ lebazardesgrandsmeres

### Numéros utiles

17 > En cas d'urgence, 24h/24 et 7j/7.

04 94 68 88 52 > Pour une intervention de la Police municipale ou nationale, 24h/24 et 7j/7.

04 94 60 61 64 > Pour les services administratifs (fourrière, objets trouvés, chiens errants, commission de sécurité, réclamations, stationnements, autorisations d'accès aux zones piétonnes...) du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

### Répondre à la posture Vigipirate

À la suite de l'attaque terroriste qui s'est produite à Moscou, le Premier ministre a décidé d'élever la posture du plan Vigipirate sur l'ensemble du territoire national au niveau "Urgence attentat" en mars dernier. La Police municipale s'adapte, en coopération avec la Police nationale.

La Police municipale mobilise l'ensemble de ses effectifs ainsi que ses unités spéciales pour garantir en priorité la sécurité des crèches et des écoles, mais également l'ensemble des bâtiments communaux et des manifestations sur la voie publique.

La Police municipale travaille également de concert avec la Police nationale, notamment par le biais de la vidéoprotection.

**Groupes de l'opposition municipale**

**“Mieux vivre dans ma ville”**

**Un réseau de chaleur... peut-être pas si vertueux**

**La gestion des déchets est complexe pour ne pas dire parfois épineuse.** De la collecte, au transport, du tri au pré-traitement, de la valorisation à l'élimination, nous devons trouver des solutions, innover voir nous réinventer. L'élimination par le stockage ne constitue désormais que l'ultime solution en dernier ressort.

La réglementation des déchets se renforce depuis quelques décennies pour inciter, individuellement comme collectivement, à modifier nos pratiques et autant le dire tout de suite, il était grand temps.

Alors bien entendu, à l'échelle de notre ville et de notre intercommunalité, on se prépare, on essaye de trouver des solutions, on se hâte et parfois on se précipite.

Transformation des déchets verts en broyats, Click & Collect comme mode de collecte pour les commerçants dracénois, multiplication des points d'apports volontaires, ambassadeurs du tri, campagnes de sensibilisation sont **autant de mesures incitatives et citoyennes que nous accompagnons et saluons.**

Pourtant certaines d'entre elles nous inquiètent et n'en déplaise à certains, nous avons parfaitement le droit de le dire.

Cela fait-il de nous des réfractaires à la transition écologique ou encore de mauvais élus ? Nous ne le pensons pas. **Nous sommes dans notre rôle, en pleine responsabilité et surtout, la tête à l'endroit et les pieds sur terre !**

Effectivement, nous ne comprenons pas le **retrait massif et arbitraire des points de collecte d'ordures ménagères en bacs roulants dans les zones périurbaines.** Il provoque des difficultés pour les plus vulnérables d'entre nous, pour celles et ceux qui ont des difficultés pour se déplacer, pour nos séniors. Et que dire du moins de service mais toujours plus d'impôts ! **Est-ce vertueux ?** Comment pouvons-nous nous enorgueillir d'une **déchetterie sur**

**Draguignan dans un état lamentable et à l'insalubrité manifeste,** qui plus est, située en surplomb de la rivière de la Nartuby, ni fonctionnelle, ni aux normes, autant dangereuses pour les agents que pour les usagers. **Est-ce vertueux ?**

Et maintenant, **l'on nous demande de cautionner un projet d'unité de pré-traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés, intégrant un réseau de chaleur, pour un montant de plus d'une centaine de millions d'euros,** que l'on voudrait bien nous vendre comme LA solution miracle en matière de gestion des déchets ?

Confiée au groupement PAPREC/PIZZORNO, seul et unique candidat, qui assurera conception des travaux et exploitation du site, **ce vertueux projet,** n'alimentera pas moins de 34 bâtiments en réseau de chaleur, traversant de part en part la ville de Draguignan (14 km). Ah bon !

Pourtant le problème majeur et la contrainte technique d'un tel réseau est justement l'éloignement du site de production !

Mais au fait, si nous triions plus nos déchets, la quantité d'ordures ménagères devant servir de combustibles nécessaires pour alimenter ce même réseau de chaleur sera-t'elle suffisante ou faudra t'il récupérer en complément, les combustibles de nos agglomérations voisines, devenant ainsi un centre de tri à plus grande échelle territoriale ?

**Et si demain, le circuit d'eau chaude avait trop de contraintes techniques, re risquerions-nous pas de fabriquer plus d'électricité que prévu, modifiant ainsi le format de l'équipement de vertueuse chaufferie en impactant incinérateur ? Quelle vertigineuse virtuosité !**

**Vos élus du groupe “Mieux dans ma ville”**

- Jean-Bernard Miglioli
  - Christine Villelongue
  - René Dies
  - Camille Diquelou
  - Jean-Daniel Santoni
- christine.villelongue@ville-draguignan.fr

**“Génération Draguignan”**

Texte non parvenu

**Groupe Génération Draguignan**

- Philippe Schreck
- Député du Var
- Conseiller municipal
- Franck Grigolo
- Conseiller municipal

**“Draguignan Plus Loin Ensemble”**

Texte non parvenu

**Frédéric Renault**  
**Draguignan Plus Loin ensemble**

**Groupe de la majorité municipale**

**“Draguignan au cœur”**

Chères Dracénoises, chers Dracénois,

Les Dracénoises et les Dracénois sont au cœur de notre action avec la volonté d'avoir une ville en bonne forme dans le centre historique comme dans les secteurs résidentiels ou les zones naturelles. Il s'agit pour nous de piloter au quotidien la gestion communale de proximité sans jamais nous départir de l'avenir que nous devons toujours avoir à l'esprit.

Le dossier de la maîtrise des eaux illustre cette démarche. Les épisodes pluvieux du mois de mars dernier ont permis de reconstituer les nappes à un niveau laissant augurer d'un été 2024 moins compliqué que celui de 2023 même si la situation reste fragile. Mais l'intensité de ces pluies est aussi venue rappeler que le réchauffement climatique se traduit par une concentration des précipitations synonyme d'augmentation du risque d'inondation.

Bref dans le cas de la sécheresse comme en situation de risque inondation, la mobilisation de la commune est indispensable pour apporter des réponses immédiates de gestion de crise comme pour investir dans la durée avec des équipements structurants. Les travaux d'aménagement de la Nartuby dans la plaine urbanisée Trans – Draguignan, le projet de construction d'une nouvelle caserne des pompiers, la réalisation de bassins pluviaux et les travaux d'interconnexion des réseaux d'adduction d'eau potable attestent de l'ampleur du travail entrepris.

Mais nous savons aussi agir pour répondre aux urgences comme le démontre notre gestion de l'alerte et de l'information des populations durant les épisodes pluvieux de mars dernier. Idem lors de la sécheresse de l'an passé avec une commune qui a réduit les volumes d'eau qu'elle a achetés de 55 % en 2023 par rapport à une année 2019 sans limitation d'usage. La collectivité est force d'exemplarité.

Autre sujet délicat à traiter que celui des déchets où le geste de chaque usager est une partie de la solution pour réduire le poids de chaque poubelle mais aussi pour vivre ensemble dans un environnement de propreté. Si la création du Pôle de transition environnementale est une action structurelle majeure pour maîtriser le coût de traitement de nos déchets, la priorité immédiate est surtout aujourd'hui d'aménager les points d'apport volontaire pour qu'ils répondent aux attentes des usagers tant en termes de capacité que de propreté. Un plan va être lancé en ce sens.

Notre cadre de vie est un engagement du quotidien. Chantiers en cœur de ville ou dans les quartiers résidentiels ; actions en matière de sécurité, d'éducation, d'habitat ou de mobilité... Toutes ces initiatives sont le pivot d'une politique globale animée par l'équipe majoritaire avec la ferme volonté d'agir partout et pour tous dans le cadre d'une dynamique de projet, source d'un développement équilibré pour l'ensemble de la cité.

C'est un engagement de tous les instants pour les membres de notre majorité qui sont parfois confrontés à des dossiers dont les enjeux sont d'autant plus difficiles à épuiser qu'ils dépassent souvent la seule compétence du maire. Il serait saugrenu de croire que cette réalité pourrait être modifiée comme par magie par des opposants usant d'une rhétorique incantatoire aussi réductrice qu'ostentatoire.

Lucide, le groupe majoritaire est pour sa part déterminé à faire réussir la ville et ses habitants. Et c'est avec bonheur que nous attendons les beaux jours où nous pourrions nous rassembler autour de ces festivités qui font notre gaité et notre identité. Vive le printemps.

**Le groupe “Draguignan au cœur”**

**VOTRE MUNICIPALITÉ ET VOUS**

- > **Rendez-vous avec le Maire**  
Vous souhaitez rencontrer le Maire ?  
Il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au **04 94 60 31 29/39**
- > **Boîte aux lettres**  
Vous souhaitez adresser un courrier au Maire ?  
Il vous suffit de le déposer dans la boîte aux lettres, à Hôtel de ville, rue Cisson ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : **mairie@ville-draguignan.fr**
- > **Internet**  
Votre magazine est en ligne sur le portail de la Ville au format accessible sur **www.ville-draguignan.fr**
- > **Permanences des adjoints au Maire**  
Vous pouvez contacter les Adjoints au Maire en composant le **04 94 60 31 51**

**LES PHARMACIES DE GARDE À DRAGUIGNAN**

La pharmacie de garde est de service toute la semaine du samedi 19h au samedi suivant 19h. Ces gardes peuvent changer, renseignez-vous auprès des pharmacies ou au commissariat de police.

**DU 4 MAI AU 20 JUILLET 2024**

| DATES                           | PHARMACIES               | ADRESSES  | N° Tél.        |
|---------------------------------|--------------------------|---|----------------|
| Du 4 au 11/05                   | Pharmacie DU DRAGON      | Résidence Notre-Dame du Peuple<br>Bd Mège Mourières | 04 94 67 15 70 |
| Du 11 au 18/05                  | Pharmacie PEYROT         | Centre-Commercial Les Collettes                     | 04 94 68 68 97 |
| Du 18 au 25/05                  | Pharmacie DES HELLENES   | Résidence Les Hellènes - Saint-Léger                | 04 94 68 16 19 |
| Du 25/05 au 1 <sup>er</sup> /06 | Pharmacie CARNOT         | 31 boulevard Carnot                                 | 04 94 67 22 25 |
| Du 1 <sup>er</sup> au 8/06      | Pharmacie CLEMENCEAU     | 30 boulevard Clemenceau                             | 04 98 10 53 90 |
| Du 8 au 15/06                   | Pharmacie PRINCIPALE     | 868 avenue Pierre Brossollette                      | 04 94 68 00 56 |
| Du 15 au 22/06                  | Pharmacie SALAMANDRIER   | Centre Cial Salamandrier                            | 04 94 68 04 43 |
| Du 22 au 29/06                  | Pharmacie REYBAUD        | 3, rue Pierre Clément                               | 04 94 68 25 59 |
| Du 29/06 au 6/07                | Pharmacie LA CROIX BLEUE | 11 boulevard Foch                                   | 04 94 50 42 70 |
| Du 6 au 13/07                   | Pharmacie SAINT-JAUME    | Résidence Martels - Chemin Saint-Jaume              | 04 94 68 13 51 |

**PERMANENCE DE SOINS AVEC L'AMLIH**

L'Activité médicale libérale hospitalière est située dans l'enceinte du CHD et proche des Urgences. Un médecin libéral vous prendra en charge comme il le ferait dans un cabinet libéral en ville. Les horaires de présence sont assurés : de 20h à minuit en semaine / de 14h à minuit le samedi / de 10h à minuit le dimanche et jours fériés. Tél. accueil urgences : **04 94 60 50 62**

**URGENCES DENTAIRES / DENTISTES DE GARDE**

Le Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de Var a mis en place un numéro de téléphone qui communique les cabinets dentaires de garde les dimanches et jours fériés. N° unique : **0892 566 766**

**ALERTE MÉTÉO FRANCE**

Météo-France propose un service d'information par un répondeur (coût d'une communication téléphonique) sur l'état de vigilance en France Métropolitaine, par département et sur l'évolution d'événement relevant de la vigilance orange ou rouge au **05 67 22 95 00** - Informations accessibles également sur : **france.meteofrance.com/vigilance**

**CONTACT MAGAZINE**

Mairie de Draguignan  
Direction de la Communication  
Rue Georges Cisson - 83300 Draguignan  
Tél. : 04 94 60 31 66  
www.ville-draguignan.fr  
Magazine d'information municipale  
de la Ville de Draguignan  
Édition N°69 - Mai - Juin 2024

**Directeur de la publication :**

Richard Strambio, maire de Draguignan  
Rédacteur en chef : Maud Jecker  
Rédaction : Jeremy Veloso  
Agenda : Régine Alquier  
Photos : Marion D'amico  
Conception graphique : Philippe Bérenger  
Impression : Groupe Riccobono - 83490 Le Muy  
Distribution : Mediapost  
Tirage : 22 000 exemplaires  
Dépôt légal à parution

**ALLO MA VILLE**

**HÔTEL DE VILLE**

Accueil  
04 94 60 31 31  
Affaires scolaires  
04 94 60 20 36  
Animation  
04 94 60 31 59  
Bâtiments communaux  
04 94 60 20 70  
Cabinet du maire  
04 94 60 31 29 / 39  
Contrat local de santé  
04 94 60 20 30 / 31 77  
Communication  
04 94 60 31 66  
Documentation archives  
04 94 60 20 07  
Domaine public  
04 94 60 20 88  
Enfance, jeunesse et sports  
04 94 60 31 77  
Environnement  
04 94 60 20 83  
État civil  
04 94 60 31 04  
Espace associations  
04 94 60 20 21/31 77  
Guichet familles  
04 94 60 20 24  
Nettoieement  
04 94 60 20 87  
Petite enfance  
04 94 60 20 44  
Pôle activités adaptées  
04 94 60 20 25 / 31 77  
Ressources humaines  
04 94 60 31 31  
Secrétariat des élus  
04 94 60 31 51  
Urbanisme  
04 94 60 20 48 / 31 65 / 20 53  
Voirie et réseaux divers  
04 94 60 20 63

**CULTURE**

Chapelle de l'Observance  
04 94 84 54 31  
HDE du Var  
04 83 95 34 08  
Maison du bourreau  
04 94 84 54 31  
Musée de l'Artillerie  
04 83 08 13 86  
Musée des Beaux-Arts  
04 88 10 26 85  
Musée des ATP  
04 94 47 05 72  
Office intercommunal de tourisme  
04 98 105 105  
ORGANuGAMMusEum  
04 94 84 54 31  
Pôle culturel Chabran  
04 83 08 30 40  
Théâtres en Dracénie  
04 94 50 59 59

**INFORMATIONS JEUNESSE**

Info Jeunes  
04 94 68 27 00  
Maison de l'étudiant  
04 94 76 19 05

**TRANSPORTS**

Transports en Dracénie  
04 94 50 94 05  
Centrale Taxis Dracénie  
04 94 68 68 68

**SÉCURITÉ-URGENCES**

Commissariat Police 17  
ou 04 94 39 44 00  
Police municipale  
04 94 68 88 52  
(demandes d'interventions)  
04 94 60 61 64  
(services administratifs)  
Pompiers 18  
SAMU 15  
Dépannage électricité :  
ErDF 09 726 750 83  
Dépannage gaz :  
GrDF 0800 473 333  
Véolia eau 0 969 329 328

**CCAS (Centre communal d'action sociale)**

Du lundi au vendredi,  
de 8h à 17h.  
04 94 50 42 20

**POINT D'ACCÈS AU DROIT DE DRACÉNIÉ**

267, avenue de Verdun  
Centre administratif Chabran  
Renseignements et RDV  
au 04 98 10 29 20

**DÉFENSEUR DES DROITS**

M. Richard Godet, délégué du Var,  
267, avenue de Verdun  
Centre administratif Chabran  
Le mercredi toute la journée  
Tél. : 04 83 95 33 00  
richard.godet@defenseurdesdroits.fr

**CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Les conciliateurs de justice vous reçoivent :  
- au Centre Joseph Collomp  
Place René Cassin  
- au 267, av. de Verdun - Centre administratif Chabran  
- au Palais de justice  
- au Commissariat de la Police nationale  
Tél. : 04 94 60 31 31  
ou 04 98 10 29 20

**CIP HAUT CENTRE VAR**

Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises - Consultations gratuites le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois. Chambre de commerce et d'industrie 247 rue Jean Aicard  
RDV par tél. : 04 94 22 63 44

**ÉCRIVAIN PUBLIC (aide aux démarches)**

CCAS  
Centre communal d'action sociale  
Du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
04 94 50 42 20

**ORDRE DES AVOCATS**

Victimes de violences conjugales ou intrafamiliales  
04 94 603 272  
Victimes d'une infraction pénale  
04 94 603 270

Document réalisé par un imprimeur respectueux de l'environnement sur papier écologique (recyclé ou issu de forêts gérées durablement) avec des encres végétales.

À l'attention des personnes non voyantes et malvoyantes, le magazine est édité en CD audio par l'Association des Donneurs de Voix de la Bibliothèque Sonore de Draguignan - Tél. 04 94 47 01 96 - Il est également disponible en version PDF accessible sur le site [www.ville-draguignan.fr/draguignan-magazine](http://www.ville-draguignan.fr/draguignan-magazine).

ville.draguignan @VilleDraguignan

**BUDGET PARTICIPATIF**  
2<sup>e</sup> ÉDITION

**des idées des projets un budget**

**[ 100 000 € ]**

**Proposez une idée et réalisons-la !**  
(dès 11 ans, seul ou à plusieurs)

**jeparticipe.ville-draguignan.fr**

Ville de Draguignan

# Fête du Dragon

28-29-30  
JUN  
DRAGUIGNAN

**animations**

**patrimoine**

**expositions**

**concerts**



Ville de Draguignan

programme complet sur  
[www.ville-draguignan.fr](http://www.ville-draguignan.fr)